

INSCRIPTION EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER DANS LE DEPARTEMENT DE LA MANCHE



Vous devez être domicilié dans le département de la Manche pour vous inscrire à l'examen organisé par notre fédération.

Depuis le 9 janvier 2023, l'inscription à l'examen du permis de chasser se fait obligatoirement en ligne avec un paiement par carte bancaire pour l'OFB (Office Français de la Biodiversité) (46 € pour les majeurs et 31 € pour les mineurs). Vous devez renseigner une adresse mail (obligatoire pour recevoir les convocations).

Une fois votre CERFA complété et votre paiement en ligne validé, vous devez imprimer le CERFA, le signer et faire compléter par votre médecin le certificat médical.

Ensuite, poster le CERFA à notre fédération avec les pièces demandées :

- **1 chèque à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de la Manche de 22 €** pour la prise en charge des formations.
- **1 chèque à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de la Manche de 30 €** pour une caution. Toute absence non signalée 15 jours avant la date de chaque formation ou examen entraînera l'encaissement de ce chèque. Sinon, ce chèque vous sera restitué à l'obtention de votre permis de chasser ou à l'abandon de votre candidature.
- **1 photo d'identité** couleur respectant les normes officielles (format 35x45) datant de moins de 6 mois (pas de photo scolaire ni de photo scannée). Merci de noter votre nom au dos de cette photo.
- **1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport** en cours de validité.
- **Pour les candidats âgés de 16 à 25 ans** : soit l'attestation de recensement (16 à 18 ans) ou le justificatif relatif aux obligations du service national (19 à 25 ans).

Si votre dossier est complet, vous recevrez un mail de confirmation et vous serez inscrit pour une prochaine session d'examen.

En cas de dossier non complet, l'ensemble de votre envoi vous sera retourné.



Fédération des Chasseurs de la Manche
31 rue des Aumônes
Saint Romphaire
50750 BOURGVALLEES

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Fédération :
Christine Mauminot au 02.33.72.63.63 ou par email christine.mauminot@fdc50.com

Lien pour l'inscription à l'examen :

<https://permischasser.ofb.fr/>